Fage

Molière et les
limousins



MOLIÈRE

ET

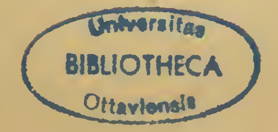
LES LIMOUSINS

PAR

René FAGE

LIMOGES

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE Ve H. DUCOURTIEUX
7, RUE DES ARÈNES, 7
—
1883







MOLIÈRE

ET LES LIMOUSINS

Tiré à cent exemplaires numérotés.

N° 20.

MOLIÈRE

ET

LES LIMOUSINS

PAR

René FAGE

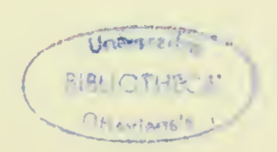
LIMOGES

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE Vve H. DUCOURTIEUX

7, RUE DES ARÈNES, 7

—

1883





I

Le 7 octobre 1669, on écrivait de Chambord à *la Gazette* :

« Leurs Majestés continuent de prendre ici le divertissement de la chasse; et, hier, elles eurent celui d'une nouvelle comédie par la troupe du roi, entremêlée d'entrées de ballet et de musique; le tout si bien concerté qu'il ne se peut rien voir de plus agréable. L'ouverture s'en fit par un délicieux concert, suivi d'une sérénade de voix, d'instruments et de danses. Et, dans le quatrième intermède il parut grand nombre de masques qui, par leurs chansons et leurs danses, plurent grandement aux spectateurs. La décoration de la scène

étoit pareillement si superbe, que la magnificence n'éclatta pas moins en ce divertissement que la galanterie, de manière qu'il n'étoit pas moins digne de cette belle cour que tous ceux qui l'ont précédé. »

La comédie, dont la première représentation venait d'égayer la cour, n'était autre que *Monsieur de Pourceaugnac*. Portée, le 15 novembre suivant, sur la scène du Palais-Royal, la nouvelle pièce de Molière eut un retentissant succès. Le public parisien prit un vif plaisir aux mésaventures du gentilhomme provincial, si impitoyablement berné par l'amoureux Eraste, la tendre et malicieuse Julie et leur dévoué compère Sbrigani.

Un langage ridicule, prêté par Rabelais à son *escolier limosin,* avait suffi pour attirer les railleries des gens d'esprit sur une province qui, pendant le séjour des papes à Avignon, avait brillé d'un éclat incomparable. Nos pères durent se résigner à s'entendre appeler *masche-rabe,* et l'un des maîtres de la Pleïade, Jean Dorat, fut qualifié lui-même, par l'allemand Hotman, de *raphanophagus* (1). Molière venait de mettre le sceau à cette réputation. Après *Monsieur de Pourceaugnac,* les lazzis reprirent de plus belle. Le Limousin passa tout à fait à l'état de Béotie, et Collin d'Harleville pouvait écrire, un siècle plus tard :

« Je suis Européen, Tourangeau, gentilhomme;
» Je pouvois naître Turc, Limousin, paysan (2). »

(1) Dans *Matago de Matagonibus.*
(2) Dans *L'Optimiste.*

En dépit des critiques et des quolibets, les Limousins ont fait leur chemin dans le monde; les touristes, les poètes, les peintres ont proclamé que, pour aimer notre pays, il suffisait de le connaître.

Depuis longtemps, d'ailleurs, l'érudition a fait justice de la mordante satire de Rabelais. Les travaux de Le Duchat ont établi que l'auteur de *Gargantua* avait voulu railler, sous le nom de *l'escolier limosin,* une demoiselle de Picardie, nommée Hélisaine ou Lizane de Creune, qui traduisit en français les quatre premiers livres de *l'Enéide* et écrivit, dans un style burlesque et avec des mots écorchés du latin, l'histoire de sa vie et même de sa mort, sous le titre *d'Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour* (1). Les Limousins, dans la circonstance, ont payé pour les Picards.

Molière a-t-il pris dans notre province le modèle de Pourceaugnac? A-t-il dépeint, sous les traits de son héros, un gentilhomme limousin? Sa comédie est-elle une œuvre de vengeance contre nos ancêtres? N'a-t-il par voulu, au contraire, comme Rabelais, déguiser son but et lancer ses flèches sans s'exposer aux récriminations importunes de quelque grotesque personnage?

La question nous a semblé intéressante. Nous n'avons pas la prétention de la trancher définitivement; il faudrait, pour cela, des documents précis que les biographes contemporains, les mémoires et les annales de l'époque

(1) *Œuvres de Rabelais,* édition Le Duchat, 1732.

ne nous ont pas fournis. A leur défaut, nous réunissons dans cette courte notice tous les renseignements et tous les faits qui sont de nature à jeter quelque lumière sur un problème que personne, jusqu'à ce jour, n'a tenté de résoudre.





II

Monsieur de Pourceaugnac a sa légende :

On raconte que Molière, après l'échec de *l'Illustre théâtre*, parcourant l'ouest et le midi de la France avec sa troupe, s'arrêta à Limoges pour y donner une représentation. Mêla-t-il à la pièce des épigrammes qui froissèrent les spectateurs? Joua-t-il une de ces tragédies qui lui avaient valu les insuccès de Paris et de Nantes? Les deux versions ont eu cours. Toujours est-il qu'elles sont d'accord pour constater que Molière reçut du public un fort mauvais accueil, qu'il quitta la ville froissé de cette mésaventure, et composa *Monsieur de Pourceaugnac* pour se venger des sifflets limousins.

Cette explication semble avoir pris naissance à Limoges même. Nous la trouvons consignée dans une étude publiée par M. H. Ducourtieux sous ce titre : *Limoges depuis cent ans*. Voici le passage de cet article :

« Limoges fut traversé de loin en loin par des troupes nomades qui jouaient la farce italienne. C'est ainsi que nous eûmes la visite de Molière, qui parcourut le Midi de 1640 à 1660. L'accueil qu'il reçut de nos pères, plus tard les excentricités du marquis de La Feuillade, notre compatriote, contribuèrent pour beaucoup à la création de *Monsieur de Pourceaugnac,* cette mascarade burlesque où perce à chaque trait le ressentiment d'un esprit quinteux et rancunier.

» Louis XIV ne vit peut-être dans *Monsieur de Pourceaugnac* que le mari *ridicule* de la belle Montespan : l'adultère était bien porté à la cour du grand roi ; mais Molière avait pris ses mesures pour que l'injure atteignît son véritable but. Afin que personne ne s'y méprît à Limoges, il rappelle le Creux des Arènes, où il avait sans doute dressé ses tréteaux, le restaurateur Petit-Jean, chez lequel il mangeait, et M. *le Gouverneur* (le duc d'Anville), auquel il fait tenir l'enfant du cousin de son héros. Vivant à la cour, il ne pouvait ignorer qu'en 1669 le père de l'illustre d'Aguesseau était *intendant* de la province ; ce titre de *gouverneur,* nous en avons la presque certitude, n'est ici que pour rappeler la date de son passage en Limousin.

» Nous sommes les premiers à rire aujourd'hui de ce *Limosin* si cruellement berné ; mais pendant longtemps nos cadets eurent besoin d'avoir le pied ferme et la garde

solide pour repousser les épigrammes qu'il attira sur leur tête; heureusement pour eux qu'ils craignaient moins le frôlement d'une épée que le contact du *fusil* d'un apothicaire (1). »

L'auteur accompagne son article de la note suivante : « L'opinion que nous partageons, sur l'accueil fait à Molière, est celle-ci : au XVII[e] siècle, les auteurs introduisaient parfois dans leurs rôles des réflexions et des allusions qui n'en faisaient pas partie; esprit fin et railleur, Molière s'abandonna probablement en scène à quelque sortie piquante, qui fut immédiatement relevée par des spectateurs peu endurants. *Inde iræ.* »

L'année suivante, la légende de *Monsieur de Pourceaugnac* trouvait sa place dans la chronique d'une revue locale et elle y revêtait sa seconde forme : « Molière, on l'a répété bien des fois, fut sifflé à Limoges; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est qu'il s'attira cette humiliation en jouant la tragédie; il ne put jamais réussir dans ce genre, de l'aveu même de ses amis. En rappelant ce souvenir, je n'ai pas la pensée d'obscurcir la gloire du père de la Comédie française; je tiens à dire simplement que le ridicule qu'on donne aux Limousins est la meilleure preuve de la délicatesse de leur goût et de la sûreté de leur jugement (2). »

Nous regrettons que le consciencieux auteur de *Limoges au* XVII[e] *siècle* ait négligé d'étudier le théâtre de cette

(1) *Almanach limousin,* 3[e] année, 1861, p. 78.
(2) *La Voix de la Province,* revue littéraire, 1[re] année, 1862, n° 1[er], Chronique.

époque. Un chapitre consacré à l'histoire littéraire et artistique de sa ville natale eût complété heureusement son excellent ouvrage. Il croyait, lui aussi, à l'échec infligé par ses concitoyens au grand comique : « L'amertume de la satire de Molière, dit-il, trahit les ressentiments d'un amour-propre offensé. Pourceaugnac est une œuvre de vengeance qu'on ne saurait apprécier impartialement à Limoges (1). » M. Laforest exagérait, il nous semble, sa susceptibilité de Limousin ; nous ne saurions partager son courroux, et préférons l'aveu spirituel échappé à l'auteur des *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges :* « Nous rions même de Pourceaugnac (2). »

Un de nos compatriotes les plus distingués a recueilli à son tour la tradition limousine et lui a fait faire le tour du monde littéraire. Dans son ouvrage sur *Molière, sa vie et ses œuvres,* M. Jules Claretie s'exprime ainsi : « On a prétendu que Molière avait écrit cette farce, *Monsieur de Pourceaugnac,* à la suite d'un esclandre survenu sur son théâtre, où un gentilhomme limousin se prit de querelle avec des spectateurs, et troubla ridiculement la représentation. Mais je pense que l'idée de cette bouffonnerie date, au contraire, des premières années de la vie littéraire de Molière, et de ces journées de pérégrinations artistiques où il dut récolter tant de souvenirs et recueillir tant d'impressions diverses. Une tradition locale, que j'ai recueillie moi-même, veut que Molière ait été sifflé par le

(1) *Limoges au* XVII*e siècle,* par M. P. LAFOREST, p. 7, note.
(2) *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années,* par J.-J. JUGE, 2e édit., p. 83.

public limousin et s'en soit vengé en créant ce type ridicule de Pourceaugnac, qu'il eût dû, pour être logique, appeler *Pourceaugnaud,* car les terminaisons en *aud* sont limousines (Vergniaud, Bugeaud, etc.), tandis que les terminaisons en *gnac* sont purement gasconnes (1). » Il poursuit plus loin la même idée et revient sur l'insuccès de Molière à Limoges et ses conséquences fatales aux Limousins : « Il n'y a pas seulement pour nous une plaisanterie dans cette pièce bouffonne, il y a quelque chose de *sous-cutané* qui tient du drame ; et ce n'est pas seulement pour se venger d'un *gentilhomme limosin* que Molière, comme on l'a dit, a composé cette noire parodie. S'il fut sifflé à Limoges, le coup dut, il est vrai, lui être sensible. Point de recette, bourse vide, sans compter la blessure faite à l'amour-propre, un coup de sifflet contient tout cela. Le Boulanger de Chalussay, dans son odieux pamphlet d'*Elomire hypocondre,* prétend qu'à cette date Molière, étudiant émancipé, ayant quitté la Cujas et lui faisant la nique, se trouvait peu pourvu d'argent.

« L'argent de nos goussets ne blessa point nos poches. »

« Propos d'ennemi, il est vrai. Dassoucy se contentait, on l'a vu, de l'ordinaire de Molière et de ses compagnons (2). »

Du livre de Claretie, la légende n'a pas tardé à passer dans les biographies de Molière et dans les commentaires de ses œuvres. M. Jules Loiseleur s'en est fait l'écho,

(1) *Molière, sa vie et ses œuvres,* par Jules CLARETIE, p. 17 et 18.
(2) Même ouvrage, p. 54.

lorsqu'il raconte en ces termes la déconvenue des artistes de *l'Illustre théâtre* pendant leur pérégrination en province : « Au printemps de l'année suivante [1648], ils [Molière et sa troupe] émigrèrent de l'ouest de la France et se dirigèrent vers Toulouse, en s'arrêtant à Limoges, et Angoulême peut-être, et certainement à Agen. Leur séjour dans la patrie de d'Aguesseau n'est attesté que par la tradition : l'accueil aurait été plus hostile encore qu'à Nantes. Outrageusement sifflé par le public limousin, Molière en aurait gardé au cœur une longue rancune, qui se serait, vingt ans plus tard, épanchée dans la création de ce type ridicule de Pourceaugnac... (1). »

L'incident n'a pas échappé à M. Pifteau, qui l'a enregistré dans son étude sur Molière et ses compagnons de tournée : « Nous les retrouvons ensuite à Angoulême, dit-il, puis à Limoges. La tradition prétend, en effet, que Molière aurait été sifflé dans cette dernière ville, ce dont il se serait souvenu en composant *Monsieur de Pourceaugnac*. Ce qu'il y a de certain, c'est que pareil incident arriva plus d'une fois au grand comique, tant qu'il persista à jouer des rôles tragiques (2). »

C'est aux mêmes sources qu'a puisé M. Moland, lorsque après avoir raconté le séjour à Nantes de la troupe de Molière, il écrivait : « Une autre tradition, moins certaine encore, fait mention de l'accueil tout à fait hostile que les comédiens auraient reçu à Limoges. Il en serait resté au cœur de Molière une longue rancune qui lui aurait fait

(1) *Les Points obscurs de la vie de Molière*, par Jules LOISELEUR, p. 143.
(2) *Molière en Province, étude sur sa troupe ambulante*, par Benjamin PIFTEAU, p. 16.

créer, vingt ans plus tard, *Monsieur de Pourceaugnac*. L'explication a bien l'air d'avoir été imaginée après coup (1). »

La légende, on le voit, ne s'est pas arrêtée en chemin. Quoi d'étonnant, à une époque où rien de ce qui touche au grand Molière n'est indifférent aux curieux et aux érudits, dans un siècle où la critique se plait à aller au fond des livres et à découvrir les secrètes pensées qui les ont inspirés. L'explication de *Monsieur de Pourceaugnac* avait une apparence de vérité et devait trouver crédit. Il nous reste à savoir si, comme l'a pressenti M. Moland, elle n'a pas été imaginée après coup.

(1) *Œuvres complètes de Molière*, nouvelle édition, avec un travail de critique et d'érudition....., par M. Louis MOLAND ; Introduction, t. Ier, p. LIII.







III

Jean-Baptiste Poquelin avait vingt-trois ans lorsqu'il prit le nom de Molière, abandonna l'étude du droit et monta sur les planches. L'*Illustre théâtre,* dans lequel il fit ses débuts, composé d'enfants de famille et d'artistes improvisés, échoua à Paris. Après une année d'essais infructueux dans le quartier du Marais et le faubourg Saint-Germain, la troupe se résigna à quitter la capitale et alla tenter fortune en province. Sa pérégrination dura douze années, de 1646 à 1658.

C'est à peine si, dans les premiers temps de leur vie nomade, on peut suivre la trace de Molière et de ses com-

pagnons. Leur itinéraire n'est marqué que par quelques rares documents.

Partis de Paris en 1646, on les perd de vue pour ne les retrouver qu'à Nantes en avril 1648. Avaient-ils séjourné au Mans pendant l'année 1647? c'est probable si, comme on l'a dit, Scarron, qui habitait cette ville à cette époque, a voulu peindre, dans son *Roman comique,* la troupe ambulante de *l'Illustre théâtre;* et, de fait, il y a bien des traits de ressemblance entre Destin et Molière, la L'Etoile et la Béjart. Ils étaient encore à Nantes dans la seconde quinzaine du mois de mai 1648, et en partirent probablement dans les premiers jours de juin pour s'arrêter à Fontenay-le-Comte, où ils jouèrent pendant trois semaines environ (1).

Rien n'est plus incertain que l'emploi de leur temps depuis leur départ de Fontenay, en juillet 1648, jusqu'à la représentation qu'ils donnèrent à Toulouse, le 10 mai 1649, en l'honneur de l'arrivée d'un nouveau lieutenant du roi.

On sait, par un document récemment publié, que le 10 janvier 1650, à Narbonne, Molière était parrain d'un enfant naturel. Enfin M. Adolphe Magen a découvert dans les archives municipales d'Agen la preuve que les comédiens de *l'Illustre théâtre* étaient arrivés dans cette ville le 13 février 1650 (2).

Nous perdons leur piste jusqu'en 1652. A la fin de cette

(1) *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France en* 1648, par Benjamin FILLON.

(2) *La troupe de Molière à Agen,* d'après un document inédit, par M. A. MAGEN.

année, ils étaient à Lyon, s'y établissaient pendant plusieurs mois, et, dans le courant de 1653, Molière y donnait la première représentation de *L'Etourdi*. Ils quittèrent Lyon pour faire une tournée dans le Midi, et, pendant l'automne de 1653, furent admis à jouer dans le château du prince de Conti, à La Grange, près de Pézenas.

A partir de ce moment, la trace de Molière est restée plus apparente. La fortune commence à souffler dans ses voiles; les troupes italiennes, qui tenaient leurs tréteaux à Lyon, s'effacent devant lui. Il choisit cette ville pour en faire son quartier central, et entreprend une série de tournées dans le Languedoc. Il est à Montpellier pendant la session des Etats provinciaux, en décembre 1654; l'année suivante, il joue devant les députés réunis à Pézenas. Au printemps de 1656, il s'installe à Narbonne, et va, au mois de novembre, représenter *le Dépit Amoureux* à Béziers. A la suite de certains déboires que lui suscitèrent les députés des Etats de Béziers, il abandonne le Midi en 1657, paraît à Nimes, à Avignon et rentre à Lyon. En 1658 il traverse Grenoble, arrive à Rouen au mois d'avril, et au mois d'octobre de la même année, de retour à Paris, il obtient l'honneur de jouer devant le roi et toute la cour.

Malgré les investigations les plus minutieuses, que de points obscurs dans la première partie de ce mémorable voyage! Que de lacunes dans le tableau des étapes parcourues!

Limoges ne figure pas dans cette liste incomplète, où nous n'avons marqué que les villes qui peuvent revendi-

quer sans conteste la visite de Molière. Nul document, aucune phrase de nos annales, pas un mot de nos chroniqueurs ne vient, en effet, témoigner du passage de l'illustre artiste dans la capitale du Limousin. Mais la tradition est là, très vivace, très précise. On nous a même montré la maison où Molière aurait séjourné, aux portes de l'ancien Limoges, dans le bourg du Pont-Saint-Martial, au coin de la place Sainte-Félicité. A défaut de document pour l'appuyer, faut-il rejeter cette tradition ? Nous ne le pensons pas.

Une route reliait Fontenay-le-Comte à Poitiers en passant par Niort, et Poitiers à Limoges; c'était une des rares lignes du Nord-Ouest vers le Centre et le Midi. Quittant Fontenay au commencement de juillet 1648, pour se rendre à Toulouse, où il arrivait en mai 1649, Molière a dû passer par Limoges. L'importance que cette dernière ville avait acquise dès cette époque était de nature à l'attirer. En prenant cette direction, il rencontrait sur son chemin d'autres localités dont le séjour pouvait être productif : Angoulême, Brive, Cahors et Montauban.

Cette considération, tirée de la situation même de Limoges, démontrerait à elle seule la probabilité du passage de Molière dans cette ville, mais il serait imprudent d'en tirer une conclusion plus précise. C'est dans *Monsieur de Pourceaugnac* qu'il faut chercher les preuves du séjour de l'auteur dans la capitale du Limousin.

On se rappelle la première entrevue d'Eraste et de

Pourceaugnac (1). Le jeune amoureux de Julie, pour capter la confiance de son rival, feint d'être son meilleur ami et de l'avoir connu à Limoges, lui et toute sa famille. Par d'habiles questions, il amène son interlocuteur à lui donner des détails sur sa parenté et sur sa ville natale. Il s'empare de tous les renseignements que lui fournit le gentilhomme campagnard ; on croirait qu'il les puise dans ses souvenirs, et c'est M. de Pourceaugnac qui les lui souffle.

« ERASTE.

» Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère ?

» M. DE POURCEAUGNAC.

» Petit-Jean.

» ERASTE.

» Le voilà. Nous allions le plus souvent ensemble chez lui nous réjouir. »

Petit-Jean n'est pas un nom imaginaire ; il a servi pendant longtemps d'enseigne et de réclame à l'un des plus fameux restaurateurs de la vieille cité limousine. M. Juge en parle dans l'ouvrage qu'il écrivit, en 1808, sur les *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges depuis une cinquantaine d'années :* « Lorsqu'il s'agissait, dit-il, de donner quelques repas d'apparat, rien n'était épargné, le beau linge paraissait, et l'on servait avec profusion. Deux traiteurs suffisaient pour ces sortes de festins, Ringuet en ville, et Petit-Jean dans la cité (2). »

(1) Acte 1er, scène VI.
(2) *Changements survenus dans les mœurs...*, p. 16.

Faut-il attribuer au hasard seul cette heureuse rencontre? La chose est peu probable.

Mais la scène continue.

« Eraste.

» Comment est-ce que vous nommez à Limoges ce lieu où l'on se promène?

» M. de Pourceaugnac.

» Le cimetière des Arènes.

» Eraste.

» Justement. C'est où je passois de si douces heures à jouir de votre agréable conversation. Vous ne vous remettez pas tout cela?

» M. de Pourceaugnac.

» Excusez-moi, je me le remets. (*A Sbrigani.*) Diable emporte si je m'en souviens! »

Ici le doute n'est plus permis. C'est un homme qui avait vu Limoges qui parlait de la sorte. Le cimetière de la paroisse Saint-Michel était connu depuis quatre cents ans sous le nom de *Cimetière des Arènes*. Il figurait sur le plan de Limoges dressé par Jouvin, en 1680, avec cette dénomination : « Cimetière et promenade des Arènes. » Situé en dehors des fortifications, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le Champ de Foire, il était bordé à l'ouest par la place des Arènes où se dressaient encore les pans de mur de l'ancien amphithéâtre romain. Au milieu des ruines se trouvait le *creux des Arènes,* à l'endroit que couvre actuellement le triangle de tilleuls de la promenade d'Orsay. Le cimetière et la place des Arènes étaient

un lieu de réunion et de rendez-vous. De grandes assemblées s'y tenaient. Bernard Ithier raconte dans sa chronique qu'il y prêcha en 1211. On y exécutait des sorciers en 1630, et l'on y pendait les criminels. C'est là qu'eut lieu, en 1438, devant le roi Charles VII, un tir à l'arbalète. On y célébra, en 1660, la conclusion de la paix. A cette occasion, disent nos annales, les consuls se rendirent « en la place et amphithéâtre des Arènes », suivis de 2,500 hommes en armes de la milice bourgeoise et 20,000 personnes; on y alluma des feux de joie et l'on y tira le canon (1).

Peut-être Molière n'avait-il pu obtenir de jouer la comédie dans les salles de Jeu de Paume qui existaient alors à Limoges? Peut-être en avait-il été réduit, comme les baladins ambulants, à monter son théâtre dans le *creux des Arènes?* En tous cas, il y avait dans cette promenade publique au milieu des tombeaux, dans cet enclos réservé à la fois aux réjouissances populaires, aux exécutions capitales et aux funérailles, de quoi frapper son esprit observateur. Le cimetière des Arènes ne s'effaça pas de sa mémoire. Vingt ans après avoir traversé Limoges, il pouvait se souvenir encore de cette singularité locale, lorsqu'il écrivit *Monsieur de Pourceaugnac.*

Il nous reste, dans la même scène, un dernier mot à retenir.

« M. DE POUCEAUGNAC.

» Nous avons aussi mon neveu le chanoine, qui a pensé mourir de la petite vérole.

(1) Archives de la Haute-Vienne; Livre d'hommages de l'Évêché.

» ERASTE.

» Quel dommage ç'auroit été!

» M. DE POURCEAUGNAC.

» Le connaissez-vous aussi?

» ERASTE.

» Vraiment! si je le connois! Un grand garçon bien fait.

M. DE POURCEAUGNAC.

» Pas des plus grands.

» ERASTE.

» Non; mais de taille bien prise.

» M. DE POURCEAUGNAC.

» Hé! oui.

» ERASTE.

» Qui est votre neveu?

» M. DE POURCEAUGNAC.

» Oui.

» ERASTE.

» Fils de votre frère ou de votre sœur?

» M. DE POURCEAUGNAC.

» Justement.

ERASTE.

» Chanoine de l'église de... Comment l'appelez-vous?

» M. DE POURCEAUGNAC.

» De Saint-Etienne.

» ERASTE.

» Le voilà; je ne connois autre. »

Le renseignement n'est pas donné au hasard. Il existait à Limoges deux chapitres au XVIIe siècle, et celui de Saint-Etienne était l'un des deux.

Ces détails si précis, fournis par un auteur qui, en composant *Monsieur de Pourceaugnac,* n'avait d'autre but que d'amuser le roi et la cour; qui dans toutes ses pièces avait négligé ce qu'on appelle la couleur locale; qui n'était obligé à aucun effort d'exactitude devant les hôtes de Chambord ou le public du Palais-Royal; ces détails, Molière les a-t-il puisés ailleurs que dans ses souvenirs? Cela n'est guère vraisemblable. Nous croyons, au contraire, qu'ils font pleine foi de son passage à Limoges au cours de sa longue pérégrination en province, et que la première partie de la tradition se trouve ainsi confirmée.





IV

Molière n'aurait-il créé *Monsieur de Pourceaugnac* que pour tirer vengeance du mauvais accueil qui lui aurait été fait à Limoges? C'est cette seconde moitié de la tradition que nous avons à étudier.

Nous ne dirons qu'un mot du coup de sifflet, qui aurait fait à l'amour-propre du grand artiste une si profonde blessure. Nos archives et nos annales, muettes sur le passage de Molière, ne peuvent rien nous apprendre de la réception qui lui fut ménagée. Dans *Monsieur de Pourceaugnac,* nous ne rencontrons aucune allusion à un incident de cette nature ; si le héros de la comédie est infatué

de sa personne et fait étalage de sa noblesse, de son savoir et de son esprit, il est, en même temps, l'homme le plus doux et le meilleur du monde, naïf au point de croire à la bonté et à la sincérité des gens qui lui tendent des piéges abominables, poli jusqu'à l'excès. Ce n'est pas avec des traits pareils que Molière aurait peint le provincial arrogant, qui cherche querelle à de pauvres comédiens nomades, le spectateur qui siffle la pièce pour montrer son bel esprit et son bon goût. On a pensé que *Monsieur de Pourceaugnac* ne pouvait être qu'une œuvre de rancune, et c'est pour expliquer le ressentiment de l'auteur qu'on a inventé à plaisir le coup de sifflet.

Il nous paraît impossible d'admettre, avec la tradition, que *Monsieur de Pourceaugnac* soit une œuvre de dépit, une satire intentionnellement dirigée contre les Limousins. Nous sommes convaincu qu'ici la tradition se trompe, et nous fondons notre opinion sur la date de *Monsieur de Pourceaugnac,* sur les circonstances dans lesquelles cette comédie fut faite, et sur les événements qui se produisirent entre le passage de Molière à Limoges et l'époque où il écrivit sa pièce.

Le séjour de Molière à Limoges doit se placer dans le second semestre de 1648 ou les quatre premiers mois de 1649, pendant son voyage de Fontenay-le-Comte à Toulouse. Or, la comédie de *Monsieur de Pourceaugnac* n'a vu le jour qu'en octobre 1669. Plus de vingt ans s'étaient écoulés depuis que l'auteur avait traversé le Limousin. Il faudrait lui prêter une mémoire bien tenace de ses déboires de jeunesse et un cœur bien vindicatif, pour supposer

qu'après un si long temps le souvenir de sa mésaventure n'était pas encore effacé. Ses débuts avaient été des plus pénibles; il avait vu, à Paris, son théâtre fermé, sa troupe dissoute, et lui-même emprisonné à la demande de ses fournisseurs. Auprès de ces graves difficultés, qui n'avaient pas ébranlé son courage ni terni sa belle humeur, un échec dans une ville de province qu'il ne faisait que traverser comptait pour peu de chose.

La fortune n'était-elle pas, d'ailleurs, venu couronner son génie et dissiper jusqu'aux derniers souvenirs des années malheureuses! Il serait ridicule de croire que l'auteur de *Don Juan,* du *Misanthrope,* de *Tartufe,* de *l'Avare* ait pu, au milieu de tant de triomphes, conserver dans l'âme, pendant vingt années, un levain de rancune contre les Limousins.

Molière ne pouvait pas oublier que, dans sa course à travers le midi de la France, il avait rencontré sur sa route un Limousin qui avait plus fait pour sa gloire que tous les applaudissements obtenus jusque-là.

Cet incident, qui mérite d'être rapporté, suivit de près l'apaisement des troubles de la Fronde à Bordeaux. Le prince de Conti, accompagné de son conseiller, l'abbé limousin Daniel de Cosnac, venait de se retirer dans son château de La Grange, près de Pézenas. Il y avait été rejoint par Mme de Calvimont, sa maîtresse. Une troupe de comédiens, dirigée par Cormier, parcourait alors la province; Molière était aussi, avec sa troupe, dans les environs. Mme de Calvimont voulait attacher au château de La Grange la compagnie de Cormier; de Cosnac, qui

tenait pour Molière et qui finit par faire agréer son protégé, nous a laissé de cette anecdote le récit suivant :

« Aussitôt qu'elle [Mme de Calvimont] fut logée dans La Grange, elle proposa d'envoyer chercher des comédiens. Comme j'avois l'argent des menus plaisirs de ce prince, il me donna ce soin. J'appris que la troupe de Molière et de la Béjart étoit en Languedoc ; je leur mandai qu'ils vinssent à La Grange. Pendant que cette troupe se disposoit à venir sur mes ordres, il en arriva une autre à Pézenas qui étoit celle de Cormier. L'impatience naturelle de M. le prince de Conti, et les présents que fit cette dernière troupe à Mme de Calvimont, engagèrent à les retenir. Lorsque je voulus représenter à M. le prince de Conti que je m'étois engagé à Molière sur ses ordres, il me répondit qu'il s'étoit depuis lui-même engagé à la troupe de Cormier, et qu'il étoit plus juste que je manquasse à ma parole que lui à la sienne. Cependant Molière arriva et, ayant demandé qu'on lui payât au moins les frais qu'on lui avoit fait faire pour venir, je ne pus jamais l'obtenir, quoiqu'il y eût beaucoup de justice ; mais M. le prince de Conti avoit trouvé bon de s'opiniâtrer à cette bagatelle. Ce mauvais procédé me touchant de dépit, je résolus de les faire monter sur le théâtre à Pézenas, et de leur donner mille écus de mon argent, plutôt que de leur manquer de parole. Comme ils étoient prêts de jouer à la ville, M. le prince de Conti, un peu piqué d'honneur par ma manière d'agir, et pressé par Sarrazin (1) que j'avois intéressé à

(1) Secrétaire du prince de Conti.

me servir, accorda qu'ils viendroient jouer une fois sur le théâtre de La Grange. Cette troupe ne réussit pas dans sa première représentation au gré de Mme de Calvimont, ni par conséquent au gré de M. le prince de Conti, quoique, au jugement de tout le reste des auditeurs, elle surpassât infiniment la troupe de Cormier, soit par la bonté des acteurs, soit par la magnificence des habits. Peu de jours après, ils représentèrent encore, et Sarrazin, à force de prôner leurs louanges, fit avouer à M. le prince de Conti qu'il falloit retenir la troupe de Molière à l'exclusion de celle de Cormier. Il les avoit suivis et soutenus dans le commencement à cause de moi ; mais alors, étant devenu amoureux de la Du Parc, il songea à se servir lui-même. Il gagna Mme de Calvimont, et non-seulement il fit congédier la troupe de Cormier, mais il fit donner pension à celle de Molière. On ne songeoit alors qu'à ce divertissement, auquel moi seul je prenois peu de part (1). »

On ne peut pas douter de l'influence qu'eût cet événement sur la carrière de Molière. Le comédien nomade, vivant au jour le jour, aux prises avec tous les besoins de la vie, devint le protégé d'un prince puissant, fut admis à le suivre dans ses voyages, lorsqu'il allait présider les sessions des États provinciaux à Montpellier, à Pézenas, à Béziers. Grâce à la subvention du prince et aux bonnes recettes, la caisse de la petite troupe s'emplissait; les artistes de *l'Illustre théâtre* faisaient bonne chère, réga-

(1) *Mémoires de Daniel de Cosnac*, archevêque d'Aix, conseiller du roi en ses conseils, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, publiés pour la *Société de l'Histoire de France*, par le comte JULES DE COSNAC. Tome Ier, p. 126-128.

laient généreusement leurs camarades; le poète d'Assoucy, qui se lia d'amitié avec Molière et le suivit à cette époque dans ses tournées, raconte comme il fut bien accueilli et traité :

« Qu'en cette douce compagnie
Que je repaissois d'harmonie
Au milieu de sept ou huit plats,
Exempt de soin et d'embarras,
Je passois doucement la vie!
Jamais plus gueux ne fut plus gras! »

Le temps des soucis et de la maigre pitance était passé; la renommée commençait à se faire. Daniel de Cosnac avait été, dans une certaine mesure, l'instrument de la fortune du grand comique.

Il n'est pas impossible que l'habile conseiller limousin ait encore servi Molière de son influence dans une circonstance plus importante et plus décisive. Après avoir quitté le prince de Conti, de Cosnac fut nommé premier aumônier de Monsieur. Or, à peine est-il investi de cette nouvelle fonction, que nous voyons la troupe de Molière rentrer à Paris, jouer devant Louis XIV dans la salle des Gardes du Louvre, être attachée à la maison du frère unique du roi, et prendre le titre de *troupe de Monsieur.*

Les relations, commencées à La Grange entre le conseiller du prince de Conti et le directeur de la troupe ambulante, n'avaient pas été interrompues, car s'il faut en croire une *Vie* anonyme de Daniel de Cosnac, c'est un ennemi de ce personnage, l'abbé Roquette, depuis évêque d'Autun, qui aurait fourni à Molière les traits de Tartufe. De Cosnac ayant relevé une basse flatterie de l'abbé Roquette à l'adresse du prince de Conti, « ce fut la source

de la haine que M. d'Autun et lui ont depuis conservée l'un pour l'autre, ce qui fit faire à Guillerages, ami de l'abbé de Cosnac, les mémoires sur lesquels Molière a fait depuis la comédie du *Faux dévot* (1). »

L'auteur de *Monsieur de Pourceaugnac* avait trop d'obligations au limousin Daniel de Cosnac, pour songer à faire œuvre de représailles contre les Limousins. La tradition, qui dit le contraire, manque donc de vraisemblance, ne s'appuie sur aucun fondement; elle n'est, par conséquent, pas digne de foi, et doit être rejetée.

(1) *Vie de Daniel de Cosnac*, attribuée à l'abbé de Choisy ou au maréchal de Tessé, publiée par M. le comte Jules DE COSNAC, à la suite des *Mémoires de Daniel de Cosnac*, t. II, p. 196.







V

Un des premiers biographes de Molière, Le Gallois de Grimarest, a donné une explication de *Monsieur de Pourceaugnac,* qui ne vaut pas mieux que la légende de Limoges, et qui, probablement a fait naître cette légende : « On dit que le *Pourceaugnac* fut fait à l'occasion d'un gentilhomme limousin, qui un jour de spectacle, et dans une querelle qu'il eut sur le théâtre avec les comédiens, étala une partie du ridicule dont il était chargé. Il ne le porta pas loin; Molière pour se venger de ce campagnard, le mit un jour sur le théâtre; et en fit un divertissement au goût du peuple, qui se réjouit fort à cette pièce, laquelle fut

jouée à Chambord au mois de septembre de l'année 1669, et à Paris un mois après (1). »

L'ouvrage de Grimarest a été publié en 1705, trente-deux ans après la mort du grand comédien. « Il est fait, a dit Boileau, par un homme qui ne savait rien de la vie de Molière, et il se trompe dans tout, ne sachant même pas les faits que tout le monde sait. » La source est donc suspecte. Grimarest accueillait sans contrôle toutes les anecdotes qui lui étaient contées; il les arrangeait au besoin à sa façon, leur donnait la couleur et l'à-propos dont elles manquaient. L'exactitude était le moindre de ses soucis. Son livre a donné cours à une foule de légendes que l'érudition a su discerner et réfuter.

Un document contemporain nous permet de rectifier l'erreur dans laquelle est tombé le biographe de Molière au sujet de *Monsieur de Pourceaugnac.* Dans sa gazette rimée écrite le 23 novembre, après les premières représentations de cette comédie sur le théâtre du Palais-Royal, Robinet raconte l'incident dont parle Grimarest :

« Il (Molière) joue autant bien qu'il se peut
Ce marquis de nouvelle fonte,
Dont par hasard, à ce qu'on conte,
L'original est à Paris,
En colère autant que surpris
De s'y voir dépeint de la sorte.
Il jure, il tempête et s'emporte
Et veut faire ajourner l'auteur
En réparation d'honneur,

(1) *La Vie de M. de Molière,* par J.-L. LE GALLOIS, sieur DE GRIMAREST; réimpression de Lizeux, 1877, p. 138.

Tant pour lui que pour sa famille,
Laquelle de Pourceaugnacs fourmille...
Quoiqu'il en soit, voyez la pièce,
Vous tous, citoyens de Lutèce :
Vous avouerez en bonne foi
Que c'est un vrai plaisir de roi. »

La première représentation de *Monsieur de Pourceaugnac* fut l'occasion d'un esclandre. Voilà la vérité. Grimarest, ayant ouï parler de cet incident, imagina qu'il était antérieur à *Monsieur de Pourceaugnac* et avait inspiré la comédie de Molière. Il a ainsi interverti les dates et pris l'effet pour la cause. Un spectateur crut se reconnaître dans les traits du gentilhomme campagnard; il en montra son mécontentement et chercha querelle à l'auteur et aux comédiens. Tel est le récit fidèle de cette aventure. Pourceaugnac avait eu son original; qui en a jamais douté? Molière n'avait-il pas l'habitude de prendre ses types dans la vie réelle? Notre tâche était seulement de démontrer que *Monsieur de Pourceaugnac* n'a pas été une riposte, un acte de vengeance, une satire dirigée contre les Limousins en souvenir de quelque ancienne déconvenue. Si sur ce point le doute ne paraît plus possible, nous avons atteint notre but.





VI

Cette démonstration faite, nous allons, en mode d'épilogue, faire connaître quel est, d'après nous, le sens raisonnable, et l'explication vraie de la comédie de Molière.

Rabelais, par une inspiration dont il est difficile aujourd'hui de découvrir les sources, a naturalisé Limousin son écolier ridicule. La tradition s'est formée, et Molière, pour suivre l'exemple de Rabelais et ne pas rompre avec la tradition, a fait sortir de Limoges son hobereau prétentieux et naïf. Mais il avait un autre dessein que de faire la guerre aux Limousins, lorsqu'il écrivit *Monsieur de Pourceaugnac.*

Cette comédie fut composée sur l'ordre au roi, qui voulait un divertissement nouveau pour ses fêtes de Chambord. Molière, en courtisan habile, profita de l'occasion pour servir au grand monarque un plat de son goût.

Louis XIV n'avait pas oublié les difficultés de tout genre que la petite noblesse lui avait suscitées au début de son règne; il traitait en ennemis ces seigneurs turbulents, ces importants et ces frondeurs, qui, pendant plusieurs années, avaient agité le pays; il arrachait impitoyablement les blasons à ceux qui ne pouvaient justifier de plusieurs quartiers de noblesse. Au moment où le roi conduisait cette chasse au hobereau, la pièce de *Monsieur de Pourceaugnac* arrivait avec tout l'à-propos d'une flatterie. La critique l'a dit avec raison : « Molière a certainement voulu, en daubant sur un nobliau de province, flatter les idées du grand roi, qui, à cette époque, comme le fait très judicieusement remarquer M. Louis Lacour, poursuivait avec activité la recherche des faux nobles (1). » M. Philarète Chasles a exprimé la même pensée : « C'est encore ici, dit-il, le hobereau de province, le gentilhomme de campagne. Il a des traits de M. de Montespan, lequel, depuis sa disgrâce, vivait exilé dans ses terres, au pied des Pyrénées, avec un grand crêpe et revêtu de noir. C'est la continuation de la guerre livrée du plein consentement de Louis XIV, et à sa grande joie sans doute, à ces Sottenvilles du Midi et du Nord qui avaient inquiété sa jeunesse, et auxquels la vie nomade de Molière, entre 1640 et 1660,

(1) *Théâtre de Molière*, orné de dessins de Louis Leloir, édition Jouaust, t. VI, p. 318.

avait associé l'héritier futur des Rabelais et des Villon (1). »

C'est Molière courtisan qui a mis sur la scène *Monsieur de Pourceaugnac* et livré le gentilhomme provincial aux risées du roi.

A côté de la victime agréable à Louis XIV, il y a, dans cette farce étourdissante, la victime personnelle de Molière. Les traits, dont il crible les médecins, sont aussi aigus et empoisonnés que ceux qu'il décoche au hobereau de Limoges. Il souffrait depuis longtemps d'un mal profond, qui tourmentait son esprit et amaigrissait son corps. « Vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez; cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance... cette physionomie, ces yeux rouges et hagards... cette habitude du corps, menue, grêle, noire... (2). » Il tenait sur la scène le rôle de Pourceaugnac, et c'est, par conséquent, son portrait qu'il traçait ainsi. Ses ennemis l'appelaient hypocondre (3). La médecine, avec ses procédés empyriques, était impuissante à le soulager ; les médecins, avec leur galimatias excitaient son courroux. Dans chacune de ses crises, il lançait contre eux des imprécations.

Sa comédie s'est inspirée de cette double pensée : flatter le roi, et ridiculiser les médecins qui ne pouvaient le guérir.

FIN.

(1) *Œuvres complètes de* J.-B. POQUELIN MOLIÈRE, nouvelle édition, par M. PHILARÈTE CHASLES, professeur au collége de France, t. IV, p. 23.

(2) *Monsieur de Pourceaugnac,* acte 1er, scène XI.

(3) *Elemire hypocondre* ou *les Médecins vengés,* comédie, par M. LE BOULANGER DE CHALUSSAY.

ACHEVÉ D'IMPRIMER

PAR MADAME VEUVE H. DUCOURTIEUX

7, RUE DES ARÈNES, LIMOGES

LE XXX OCTOBRE MDCCCLXXXIII

PUBLICATIONS DE M. RENÉ FAGE

Excursions limousines, Ire série (Brive, Aubazine, Cornil et Tulle). — Tulle, Crauffon, 1871, 1 volume in-8°.

Excursions limousines, IIe série (de Tulle à Ussel et à Eyguraude). — Tulle, Crauffon, 1880, 1 volume in-8°.

Excursions limousines, IIIe série (d'Eygurande à Largnac). — Tulle, Crauffon, 1883, 1 volume in-8°.

Restauration du Cloître de Tulle (notes historiques). — Tulle, Crauffon, 1873, brochure in-8°.

Restauration du Cloître de Tulle, 3e édition, avec des dessins de M. E. Rupin et une note de M. Ph. Lalande sur les fresques de la chapelle capitulaire. — Brive, Roche, 1879, brochure in-8°.

Quelques procès limousins devant le Parlement de Bordeaux. — Tulle, Crauffon, 1877, 1 volume in-8°.

La Maison de Ségur, son origine, ses vicomtes. — Limoges, Chapoulaud frères, 1878, brochure grand in-8°.

Note pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Tulle. — Tulle, Crauffon, 1879, brochure in-8°.

La Maison de l'Abbé à Tulle (notice historique et archéologique), avec une eau-forte de M. P. Cappon. — Tulle, Bossoutrot, 1879, brochure in-4°.

L'Inondation de Saint-Roch à Tulle (16 août 1756). — Tulle, Crauffon, 1880, brochure in-8°.

La Numismatique limousine à l'Exposition universelle de 1878. — Limoges, Chapoulaud frères, 1880, brochure grand in-8°.

Notice bibliographique sur Eustorg de Beaulieu (faisant suite à *Eustorg de Beaulieu, poète et musicien du* XVIe *siècle*, par Émile Fage). — Tulle, Crauffon, 1880, brochure in-8°.

Une ancienne Justice : La Cour d'Appeaux de Ségur. — Limoges, Chapoulaud frères, 1880, 1 volume grand in-8°.

Guillaume Sudre, cardinal limousin, avec portrait, eau-forte et dessin de M. E. Rupin. — Brive, Roche, 1880, brochure in-8°.

Les Épitaphes du Cloître de Saint-Martin de Brive. — Tulle, Crauffon, 1881, brochure in-8°.

Jean-Joseph Dumons, peintre d'histoire (1687-1779). — Tulle, Crauffon, 1881, brochure in-8°.

Dissertation d'Étienne Baluze sur saint Clair, saint Laud, saint Ulfard et saint Baumade, rééditée pour la *Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze.* — Tulle, Crauffon, 1881, brochure in-8°.

Les Œuvres de Baluze, cataloguées et décrites. — Tulle, Crauffon, 1882, 1 volume in-8°.

Un Épisode de la Fronde, en Province : Tentative de Translation à Limoges du Parlement de Bordeaux. — Limoges, Chapoulaud frères, 1882, brochure grand in-8°.

Le Point de Tulle. — Tulle, Crauffon, 1882, brochure in-8°.

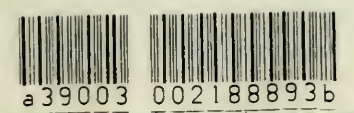
Liste des Châteaux du diocèse de Limoges avant 1789, suivie d'une liste complémentaire par M. Gaston de Lépinay. — Brive, Roche, 1882, brochure in-8°.

Le château de Puy-de-Val (description et histoire), avec un dessin de M. L. Bourdery et deux chromolithographies exécutées par M. Ducros sur les cartons de M. Calmon. — Tulle, Crauffon, 1883, brochure in-8°.

Lettres inédites de Baluze à M. Melon du Verdier, avec une introduction et des notes. — Tulle, Crauffon, 1883, 1 volume in-8°.



2



CE PQ 1838
.M7F3 1883
COO FAGE, RENE. MOLIERE ET

